



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Danville, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Danville tenue le 16 mars 2026, le règlement suivant a été adopté :

Règlement 2025-19 – Modifiant le règlement de zonage numéro 2025-05 et ses amendements

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DES SOURCES

Numéro 539 – Délivré le 8 juin 2026

Les règlements entrent en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, A-19.1)

Ce règlement peut être consultés au bureau de la ville durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Donné à Danville, ce 17^e jour de juin 2026.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'I' and 'T'.

Isabelle Tremblay
Greffière